

Comité Syndical du 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à 17h30, le Comité du syndicat Eau du Pays de Fougères, dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle de réunion à l'étage au 10 rue Louis Lumière, sous la présidence de Monsieur COUASNON Hubert, Président.

Date de convocation : 26 septembre 2026

Date d'affichage : 26 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres : votants 23

présents 23

procurations 2

COLLECTIVITES	TITULAIRES	Présence	SUPPLEANTS	Présence
FOUGERES AGGLOMERATION (Production et Distribution)	BUFFET Roger	X	BOUFFORT Patrick	X
	COUASNON Hubert	X	CHATAIGNER Eric	
	DUCHATELET Catherine (<i>procuration de M. MIROUX</i>)	X	GUERIN Benoit	
	FESSELIER Gilbert	X	LEBANSAIS Rémy	X
	FORET Alain	X	LEBOUVIER David	
	GILLES Christophe	X	LEFEUVRE Christian	X
	GODEUX Wilfrid	Excusé	LETOURNEUR David	
	GUILLARD Hervé	Excusé	LEULIETTE Arnaud	
	JEANNE Aline	X	MARIE Patrice	
	LEFEUVRE Diana	X	MARTIN Julien	
	MIROUX Yvan (<i>pouvoir à Mme DUCHATELET</i>)	Excusé	POTIER Denis	
	POSTE Olivier	X	SOULA Christophe	X
	SALMON Florian	X	TABURET Micheline	
Syndicat des eaux d'ANTRAIN (Production)	DUFEU Gérard	Excusé	HAMEL Eric	
	GORE Laurent	X	LE GAC Matthieu	
	HOUDUS Emmanuel	X	NGUYEN-QUAN Christian	Excusé
Syndicat des eaux du COGLAIS (Production)	GOUDAL Patrice	X	BRARD Hervé	
	GAIGNE Olivier (<i>procuration de M. JANVIER</i>)	X	LAIZE-BLANC Armelle	
	HAMARD Pierrick		LOISEAU Hervé	
	JANVIER Thomas (<i>pouvoir à M. GAIGNE</i>)	Excusé	PRIOUL Joëlle	
	MANCEAU Denis	X	REGNAULT Pascal	Excusé
Commune de CHAUVIGNE (Production et Distribution)	FRETAY Thierry	X	PICHOT Sylvie	
Commune de RIMOU (Production et distribution)	TISON Yves	X	DARDENNES Stéphane	
Commune de ROMAZY (Production et Distribution)	BATTAIS Loïc	X	DUBOIS DE LA COTARDIERE Valentin	
Commune de ST-REMY-DU-PLAIN (Production et Distribution)	COQUELIN Emile	X	RAPINEL Stéphane	

Assistaient également à la séance :

Mmes MISERIAUX Jessica et JUTZET Céline, SEPF
 M. ISAMBERT Christian, SMG Eau35

Secrétaire de séance :

M. GILLES Christophe

**N°2026.55 : PRESENTATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT ET LE BUREAU PAR
DELEGATION**

Par délibération n°2026.26 en date du 20 mai 2026, le Comité Syndical a délégué au Président ainsi qu'au Bureau Syndical une partie de ses attributions conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), pour toute la durée du mandat.

Conformément à ce même article, Monsieur le Président informe le Comité Syndical des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations reçues :

- Décision n°2026.02DP du 23/09/2026 – Virement de crédits n°2 – Budget principal

Suite à la signature du compromis de vente pour l'acquisition du bien immobilier situé 29 rue de la Butte à Lécousse en vue d'y installer le siège administratif ainsi que les locaux techniques du Syndicat, un virement de crédits du compte 2313 « Construction » au compte 2131 « Bâtiment », pour un montant de 400 000 € HT.

- Décision n°2026.03DP du 23/09/2026 – Cession de l'ozonneur SMO 200 de la station de pompage des Urbanistes à Fougères

Suite à la mise à l'arrêt de la station de pompage des Urbanistes, le Syndicat a entrepris des démarches pour favoriser le réemploi de matériels lorsque cela est possible. Dans ce cadre, l'entreprise TECHO3 Solutions (51430 Trinquieux) a souhaité acquérir l'ozonneur SMO 200 acheté en 2019 par le Syndicat, pour un montant de 7 500 €.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées.

**Le secrétaire de séance
Christophe GILLES**

**Fait et délibéré à La Selle en Luitré
Le 30 septembre 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Hubert COUASNON**